

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-32**

DATE DE CONVOCATION
29/09/2017

L'an deux mil dix sept,
Le 05 octobre 2017 à 19 heures.

DATE D’AFFICHAGE
29/09/2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Me Sophie MEURDESOLF, , Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA , Mr GRARE Bernard , Mr David NOEL , Me Catherine VANDEKERKHOVE, Mr Alain FIX, Me Michèle CAFFIER, David NOEL, Mr Michel QUANDALLE, Mr Bernard MOUSSAY, Me BOULY Béatrice , Me Valérie DRANSART, Me Michèle AUGÉ , Mr Guy PETIT, Mr Michel CLABAUT

Votants [19]
Exprimés [19]

Excusés :

Mr Jean DIDIER donne pouvoir à Bernard GRARE
Me LECAILLE Marie-Françoise donne pouvoir à Mr Dominique NAVET
Mr FLOUR Jean Pierre donne pouvoir à Fabienne PRIMA

Absent :

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE 09 NOV. 2017



Objet : VENTE GARAGE MUNICIPAL AVENUE DE LA FORET

Monsieur le Maire expose que la vente du garage municipal a été confiée à Maître SENICOURT, place d'Angleterre.

Il propose :

- Le déclassement de cette parcelle AB 218 du domaine public dans le domaine privé communal
- la vente de ce bien cadastrée AB 218 d'une superficie 334 m2.

D'établir tous les documents se rapportant à la vente de ce bien immobilier sous certaines conditions, à savoir :

- la création de cellules commerciales au rez de chaussée afin d'accueillir des futurs commerçants. Il est demandé deux à trois cellules
- La construction à l'étage de logements dans le respect des règles du PLUi.
- Prévoir des places de stationnement

Ce bien immobilier appelé garage Municipal a été proposée à la somme de 135 000.00€. (cent trente cinq mille euros)

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à :

- la vente du garage municipal Avenue de la Forêt,
- pour le projet présenté,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents notariaux se rapportant à cette vente au prix de 135 000.00€.

Conseil Municipal : les Membres présents.

Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 05 Octobre 2017



Jean Michel DEGREMONT